

Finances publiques

Un déficit de 17 MMDH à fin juillet

● **Les recettes fiscales toutes taxes confondues se sont bien comportées au terme des sept premiers mois de l'année, culminant à 118 MMDH, soit environ 60% des engagements pris par la Loi de finances 2017.**

La situation des finances publiques à fin juillet fait état d'un déficit du Trésor de l'ordre de 17,2 MMDH, contre un déficit de 24 MMDH une année auparavant, soit une baisse de 28%. Encore faut-il souligner que l'allègement du niveau de déficit est dû, entre autres, au solde positif de 8,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA). Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent en effet compte de la rentrée de 1,9 MMDH au titre des dons des pays du Conseil de coopération du Golfe. Dans le détail des chiffres communiqués par la Trésorerie générale du royaume (TGR), la situation arrêtée par le Trésor à fin juillet 2017 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 5,3% et des dépenses ordinaires émises de 1,9%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 8,7 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 23,8 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 5,1 MMDH, le Trésor a dû s'endetter sur le marché intérieur pour un montant de 28,9 MMDH. Il y a lieu de noter ici le bon comportement de toutes les composantes des recettes douanières, dont le total s'élève à 35 MMDH. Cela concerne aussi bien les droits de douane (5,1 MMDH), la TVA à l'importation (20,7 MMDH) et la TIC sur les produits énergétiques (9 MMDH). Les entrées au titre de la fiscalité domestique, quant à elles, culminent à 77,8 MMDH, en progression de 9% par rapport à la même période en 2016, en lien avec la hausse de l'IS (+18,8%), de l'IR (+1,8%), de la TVA à l'intérieur (+10,6%), des droits d'enregistrement et timbre (+2,5%) et des majorations de retard (+4,6%). Les recettes de la TVA à l'intérieur, précise la TGR dans son dernier bulletin mensuel, tiennent compte des remboursements pour un montant de 3,960 MMDH à fin juillet 2017 contre 4,9 MMDH à fin juillet 2016. En revanche, les recettes non fiscales accusent une baisse de 11,7% en raison notamment de la diminution de 78% des recettes en atténuation des dépenses de la dette (368 MDH contre 1,7 MMDH), malgré la hausse de la redevance gazoduc. Du côté des dépenses, le montant des engagements s'élève à 277,9 MMDH. Les dépenses émises au titre du budget général ont atteint 185,8 MMDH à fin juillet, en hausse de 5,5% par rapport à leur niveau de fin juillet 2016, en raison de l'augmentation de 3% des dépenses de fonctionnement et de 20,3% des charges de la

dette budgétisée. Les dépenses de fonctionnement se sont établies à 103,2 MMDH, dont 61,5 MMDH au titre de la masse salariale. Enfin, la charge au titre de la compensation continue

d'augmenter en comparaison avec son niveau de 2016, pour se situer à 8,4 MMDH à fin juillet, soit une hausse de 112%.

PAR W.E.M